



Françoise Roche  
Secrétaire Générale

5, rue Clisson 75013 PARIS / T 0684572075 / T 0153940753  
[FR41@orange.fr](mailto:FR41@orange.fr) / [gc.roche@orange.fr](mailto:gc.roche@orange.fr)



[www.snca-nat.fr](http://www.snca-nat.fr)

## COMMUNIQUE

### Paroles, paroles ...

*Aux camarades MLDS de terrain de l'académie de VERSAILLES*

Mesdames et Messieurs les enseignants coordinateurs MLDS de terrain,

#### **Vous n'avez droit à rien !**

Vous ne pouvez prétendre aux HSE puisque vous les attribuer n'est pas réglementaire,  
Vous ne pouvez prétendre à la REP + puisque vous n'êtes pas affectés dans un établissement précis de votre département qui en bénéficierait,

Vous ne pouvez prétendre à l'IMP puisque, si l'on en croit le DRH du rectorat de VERSAILLES, influencé par sa CSAIO proche de l'analphabétisme, « un enseignant » qui pourrait la percevoir n'est sûrement pas un enseignant coordinateur MLDS quoique la chose soit dite dans une circulaire qui, en dehors de cet « enseignant » fantomatique, et qui n'est pas vous, ne traite que des personnels MLDS ...

Vous ne pouvez, non plus, prétendre à l'indemnité de PP (Professeur Principal) ou part modulable de l'ISOE, puisque, pratiquant le métier de CPIF, vous ne faites pas le moins du monde de la Coordination Pédagogique, juste de l'Ingénierie de Formation ... Après tout, pourquoi s'échiner à être bivalent ?

Vous ne pouvez non plus prétendre à l'indemnité spécifique MLDS annoncée, dès novembre 2014\*, par l'ineffable Najat, puisque les promesses non tenues sont l'apanage des gouvernements auxquels cette souriante dame a participé.

#### **Vous n'avez donc droit à rien.**

La passion m'emporte !

Vous allez bénéficier, par la grâce de Najat\*\*, de Catherine\*\* et de Florence\*\*, de la **certification de Lutte contre le Décrochage Scolaire, ou CLDS**, cette avancée, totalement non révolutionnaire mais plutôt à reculons, saluée par le SGEN-CFDT comme un progrès social inestimable !

Vous êtes titulaires CPIF, PLP ou certifié ? Vous aurez d'office la certification !

Vous êtes CDI CPIF MLDS de terrain depuis plus trois ans ? Vous l'aurez d'office aussi !

Vous êtes CDI CPIF MLDS depuis moins de trois ans ou CDD ? Il faudra faire la preuve de vos capacités à l'obtenir en passant par une formation de 180 heures ...

Pour obtenir quoi, titulaires, CDI blanchis sous le harnais, CDI et CDD vainqueurs des redoutables épreuves de certification ?

**Autour de soixante euros de bonus par mois ...**

Avec ça, pas sûr que vous puissiez vous faire faire un costard chez le tailleur de François FILLON !

Plutôt que de présenter mes respects républicains à quelques ministres ou hauts fonctionnaires qui **desservent** la République et la démocratie avec une constance digne d'une meilleure cause, je réserve à Madame le Ministre, à sa DGRH, à sa DGESCO et aux subalternes conseillers et adjoints qui ne répondent pas à mes courriers, l'expression de mon profond mépris et celle, tout à fait légitime, de la colère de mes camarades MLDS de terrain.

SFDB, le 18 mars 2017

*\*La Modernisation des métiers de l'Education Nationale, opuscule de 44 pages paru en novembre 2014, sous l'égide du ministre VALLAUD-BELKACEM, traite des personnels MLDS en pages 20 et 21 et annonce en conclusion que « le budget 2015 prend en compte le financement d'un nouveau régime indemnitaire spécifique aux enseignants de la MLDS ».*

*\*\* VALLAUD-BELKACEM : ministre ; GAUDY : DGRH ; ROBINE : DGESCO*

Françoise Roche  
Secrétaire générale du SNCA e.i.L. Convergence  
Co-secrétaire générale des SYNDYCATS e.i.L. Convergence